

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ALEXANDRIE - 2, Rue Cléopâtre
TÉLÉPHONE N. 212
Adresse Télégraphique : "REFORME" Alexandrie
Imprimerie de la Société de Publications Égyptiennes
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

LA RÉFORME

ABONNEMENTS
Un an P.T. 160
Six mois » 90
Trois mois » 60
Pour l'étranger le port en plus
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Les abonnements et insertions sont payables d'avance

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE

Un incident franco-allemand.- Un armistice dans les Balkans

La Guerre
La Situation

Les faits suivants se sont passés depuis hier :
1. On s'attend à ce qu'un armistice soit conclu entre les belligérants, précédant de quelques jours la conclusion de la paix;
2. Les Bulgares et les Turcs auraient décidé de suspendre les hostilités devant la Tchataldja
3. La conférence de St. Pétersbourg a invité la Bulgarie à céder la Silistrie à la Roumanie.

L'armistice

L'écheveau des événements se débrouille peu à peu, malgré les difficultés entassées comme à plaisir. Le Monténégro reste seul et le contrat qui lie les Alliés balkaniques, n'est plus qu'une fiction à son endroit : les Alliés ne peuvent amener contre eux toute l'Europe à un moment où ils ont plus que jamais besoin d'elle pour leur règlement de comptes avec la Turquie. Ils sont forcés, malgré leur sentiment, sans doute, à abandonner le Monténégro à son sort et ce sort, nous l'avons dit, n'est guère douteux. La solution vers laquelle s'achemine le conflit de Scutari paraît de plus en plus devoir être le paiement d'une indemnité (de 20 millions, peut-être) et une compensation territoriale.

Les Alliés se désintéressent de la question monténégrine et songent sérieusement à la conclusion prochaine de la paix. Hier soir, on annonçait qu'un armistice de 10 jours avait déjà été conclu entre la Turquie et ses ennemis. La nouvelle était prématurée. Mais on s'attend à ce que l'armistice soit incessamment proclamé et que cet armistice précède de quelques jours la conclusion de la paix.

La situation se présente donc ce matin sous un heureux jour et, de fait, il semble que rien ne doive plus troubler rien que l'on puisse prévoir — la marche du conflit balkanique vers sa solution définitive. A en croire les dernières dépêches, Turcs et Bulgares auraient déjà cessé d'un commun accord les hostilités sur la ligne de la Tchataldja et, de leur côté, les Grecs auraient levé le blocus de l'Épire. On n'attendait donc pour conclure l'armistice, que quelques formalités.

Le péril roumain

Encore un péril qui s'en va. Les dépêches nous annoncent que la conférence réunie à Saint Pétersbourg pour statuer sur le différend bulgaro-roumain vient de prier la Bulgarie de céder la Silistrie à sa voisine. Tout donne à croire que la Bulgarie va s'exécuter puisqu'elle a admis le principe d'une compensation et puisqu'elle ne peut pas entendre l'avis de l'Europe.

Le règlement du conflit bulgaro-roumain ôterait à l'Europe encore un cauchemar. La Roumanie, disait-on tout dernièrement encore, a sous les armes près de 200.000 hommes et est prête à envahir au premier signal la Bulgarie et à prendre Silistrie, cause principale du conflit.

Il ne faudrait pas croire cependant, qu'un tel état d'esprit fut le résultat des sentiments inamicaux de la Roumanie à l'égard de la Bulgarie. Loin de là ! La Roumanie, dit-on à Bucharest, considère la question de Silistrie comme une question plutôt économique et n'a jamais eu d'animosité contre ses voisins.

Du reste, un parti important s'était formé en Roumanie qui considérait le conflit avec beaucoup de sang-froid. Il déplorait même qu'un nuage se fût élevé entre deux pays qui avaient cimenté leur amitié sur les champs de bataille de 1876, mais, malgré ces sentiments amicaux, il ne pouvait se dissimuler le danger que faisait courir à leur pays, ce qu'ils appelaient : « L'impérialisme bulgare. »

Cet impérialisme qui porte la Bulgarie à constituer à son profit dans la péninsule Balkanique une hégémonie morale, précurseur d'une hégémonie de fait, aurait le grave tort de rompre l'équilibre qui est en train de se former entre les Alliés, et doit, pensent les Roumains, être combattu dès son origine.

Les Dépêches

Les Agences nous communiquent les dépêches suivantes :

L'armistice prochain

Constantinople, 15 avril.
Un armistice de dix jours, à partir d'hier à midi, a été conclu entre les belligérants.—H.
Londres, 15 avril.
On rapporte qu'un armistice de 10

jours a été conclu entre la Turquie et les Etats balkaniques.—R.
Constantinople, 15 avril.
La nouvelle de l'armistice est prématurée mais il y a des indices qui font croire que les commandants turcs et bulgares ont déjà été saisis de la question et une sorte d'armistice a été déjà établie qui servira de précurseur à une suspension définitive des hostilités.—R.

Le Monténégro et les Puissances

Cettigné, 15 avril.
Les journaux monténégrins annoncent que le Monténégro persiste dans la résolution de continuer le siège de Scutari; un transport incessant de munitions a lieu à Tarabosch; l'attaque générale de Scutari serait imminente. Les journaux viennois estiment toutefois que la question de Scutari est résolue.—H.

Dépêches du Jour

La santé du Pape

Rome, 16 avril.
On craint que la bronchite dont souffre le Pape ne dégénère en pneumonie.
Rome, 15 avril.
La santé du Pape se rétablit.—R.

M. Poincaré à Londres

Londres, 15 avril.
M. Poincaré fera une visite officielle ici le 23 juin. Il sera l'hôte du roi. On croit savoir qu'il restera trois jours à Buckingham Palace. On attache de l'importance à sa visite comme renforçant l'Entente. On la voit d'un bon œil étant donnée la visite du roi à Berlin en mai.

Martyrologe de l'aviation

Montecarlo, 15 avril.
L'aviateur Gaudart a fait une chute mortelle.—H.

En Tripolitaine

Tripoli, 15 avril.
La colonne Lequio a occupé Nalut, H.
Rome, 15 avril.
C'est la colonne du général Alessandri qui a occupé le 13 courant les oasis de El Seghir et El Kébir. Il a pris d'assaut le camp bédouin de Bedina en s'emparant de beaucoup de munitions et provisions. Les Italiens ont perdu 4 tués et 45 blessés. L'ennemi a laissé sur le camp 50 morts.—R.

Exploits de suffragettes

Londres, 15 avril.
Des épingles à chapeau trouvées près de la bombe déposée à la banque d'Angleterre, font penser que l'attentat est l'œuvre des suffragettes.—R.
Londres, 15 avril.
Les suffragettes ont brûlé à St Leonard, la résidence de M. du Cros, membre du parlement. Les dommages s'élevaient à Lst. 6.000.—R.

Aéronautique Anglaise

Londres, 15 avril.
Le Daily Telegraph annonce que l'armistice négocié avec trois des principaux chantiers britanniques pour commencer bientôt la construction des dirigeables destinés à la marine.—R.

La grève générale en Belgique

Bruxelles, 15 avril.
La grève continue avec un ordre parfait. Jusqu'ici, il n'y a eu qu'un seul cas de sabotage, dans une fabrique de cuirs. Il semble que la grève n'est pas seulement une lutte entre la main d'œuvre et le capital, mais aussi, en grande partie, entre la Wallonie industrielle et les districts flamands ultra-catholiques et conservateurs.—R.
Bruxelles, 16 avril.
Trois à quatre cent mille ouvriers chôment en Belgique.—H.

Le budget anglais

Londres, 15 avril.
Le budget sera présenté le 22 courant.
Banque d'Angleterre
Londres, 15 avril.
M. Cunliffe est nommé gouverneur général de la Banque d'Angleterre et M. Newmann sous-gouverneur.—R.

L'attentat contre le roi d'Espagne

Madrid, 14 avril.
Le courage et le sang froid du roi ont fait une vive impression sur l'esprit chevaleresque de l'Espagne, qui se rappelle qu'il a fait preuve des mêmes qualités dans deux occasions précédentes. Cet attentat a augmenté la popularité du roi parmi toutes les classes.—R.

Tempête de neige en Serbie

Belgrade, 15 avril.
Une tempête de neige a interrompu les services de télégraphes des téléphones et des tramways. La lumière électrique a fait défaut. Aucun journal n'a paru. R.

L'incident de Nancy

Une sigarade d'étudiants. — Le gouvernement allemand demande des précisions. — Le gouvernement français fait une enquête.

L'incident qui vient de se produire à Nancy ne doit pas être exagéré ni en France, ni à l'étranger. Il le sera cependant surtout en Allemagne, et déjà nous nous imaginons aisément ce que doivent être les articles de la presse pangermaniste.

Des « précisions », dit Habas, des explications » dit Reuter ont été demandées à Paris par Berlin et le gouvernement français a répondu qu'il attendait le rapport des autorités locales.

En même temps une communication officielle réduisait les faits à leur juste valeur.

Nous sommes convaincus que tout sera bientôt réglé à la satisfaction générale, mais tout le monde pensera dans les milieux français que bien coupables sont ceux qui, en France et surtout sur la frontière, sont assez peu maîtres d'eux-mêmes pour provoquer de semblables incidents.

M. de Jagow a dit au Reichstag qu'il fallait voir dans les incidents de Nancy une triste preuve de l'influence de l'agitation chauvine. On pourrait demander à M. Jagow, qui est responsable de cette agitation ? mais on devrait surtout penser quand on est vraiment patriote qu'il y a d'autres moyens de le montrer que celui de se prendre de querelle avec des étrangers.

La France patriote est celle que nous avons vu si calme, si résolu et si fier, il y a deux ans. On a, depuis lors, excité la fibre patriotique par des procédés qui n'ont pas toujours été de bon aloi, il faut le reconnaître, mais il serait équitable de considérer et de tenir compte de la longue patience du peuple français. Il a fallu des incidents autrement graves que ceux de Nancy pour lui donner l'impression que la menace perpétuelle était un supplice insupportable. Quoiqu'il en soit, il appartient aux Français raisonnables et conscients d'empêcher les irresponsables et les fous de se substituer au gouvernement dans la conduite des affaires extérieures du pays.

Les Agences nous communiquent les dépêches suivantes :

Paris, 15 avril.

L'ambassade d'Allemagne ici a demandé des explications au sujet de certains événements qui ont eu lieu dimanche à Nancy où quelques allemands, soupçonnés à tort d'être des officiers, ont été insultés par la foule et ont été obligés de se réfugier à la gare. Le gouvernement français a répondu qu'il attendait le rapport officiel.

Officiel. — L'affaire de Nancy a été beaucoup exagérée. Quelques étudiants assis dans une galerie du Casino se sont moqués de trois allemands accompagnés de deux femmes et les ont sifflés. Ils les ont suivis au café et ensuite à la gare en continuant leurs plaisanteries. Les étudiants étaient pris de boisson et ne se sont pas rendu compte de leur tort.—R.

Nancy, 16 avril.

Deux Allemands, qui se trouvaient dans un café, s'étant moqués, dit-on, de l'armée française, furent conspués puis accompagnés bruyamment à la gare par les étudiants.

L'Ambassade d'Allemagne a demandé au Ministère des Affaires Étrangères des précisions sur cet incident. Le Ministère français a envoyé un Conseiller d'Etat enquêter.

La Presse allemande fait grand bruit autour de cette affaire.—H.

Berlin, 15 avril.

L'ouverture du Reichstag M. Jagow a dit que si les rapports reçus de Nancy sont confirmés, ce serait très regrettable, car on devrait voir une triste preuve de l'influence de l'agitation chauvine. Cela pourrait exercer un dangereux effet sur l'opinion publique.—R.

Nancy, 15 avril.

L'enquête officielle dément l'importance grossie donnée par les journaux allemands sur l'incident de Nancy ou un groupe d'étudiants conspuèrent cinq spectateurs allemands; aucune suite diplomatique ne sera donnée à cette affaire.—F.

Memento

— De Zurich : La première représentation de Parsifal, au Stadtheater, aura lieu dimanche prochain 13 avril. La répétition générale, qui est fixée à vendredi, est réservée à un public d'invités. Mais alors... que dira Raoul Gunsberg ?
— Il a été créé récemment à l'Université de Londres une chaire de langue et de littérature française et une chaire d'histoire de France. Les titulaires ont été désignés, ce sont deux docteurs de l'Université de Paris.
— On a inauguré à Paris au Petit Palais une exposition des œuvres du peintre David et de ses élèves, notamment de Granet. C'est une résurrection et, pour beaucoup, une révélation.

— Le colonel Seely, ministre de la guerre anglaise a déclaré qu'il était exact qu'une compagnie française eût offert d'établir en Angleterre une usine qui n'emploierait que du matériel anglais et des ouvriers anglais pour la fabrication d'aéroplanes destinés au gouvernement anglais. Cette offre a été prise en considération.

— Selon la Zeit de Vienne, l'administration de la guerre a résolu d'engager dans plusieurs bureaux du ministère un personnel féminin recruté parmi les filles orphelines d'officiers ou de fonctionnaires militaires. Six ont déjà commencé leur service dans les bureaux de la comptabilité. On prévoit quarante postes féminins.

— On mande de Budapest au Soir que la Banque hongroise, créancière de la princesse Louise de Belgique, réclame les remboursements de ses créances. Une banque aurait même déposé une plainte relative à une traite de 325.000 couronnes en souffrance.

Un point d'histoire

Choukri pacha, le défenseur d'Andrinople, a-t-il été fait prisonnier par les Serbes ou par les Bulgares ?

Une étrange polémique a lieu entre les journaux de Sofia et de Belgrade et qui trouve un écho dans toute la presse du monde. Il s'agit de la reddition de Choukri pacha. Qui donc a fait prisonnier le général ? Sont-ce les Serbes ? Sont-ce les Bulgares ?

L'énigme

Le lecteur doit se trouver quelque peu interdit devant les affirmations aussi précises qu'opposées qui arrivent de la part des uns et des autres.

La question n'a peut-être qu'un intérêt secondaire, mais les passions qui paraissent s'envenimer autour d'elle tendent à donner une grande importance à cet incident historique qui semble symboliser, aux yeux des intéressés, la défaite turque tout entière.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire, c'est que tant la version bulgare que la version serbe sont exactes. Les faits, tels qu'ils se sont passés, montrent que Choukri pacha a été capturé par les Bulgares, mais les événements se sont enchaînés de telle sorte que les Serbes ont pu croire que ce sont eux qui ont mis, les premiers, la main sur le général turc. Essayons de débrouiller cet écheveau.

Les parlementaires

Choukri pacha se trouverait dans le fort Kaïk d'où il avait essayé de diriger la défense du secteur oriental près d'assaut par les assiégés. Lorsque tous les ouvrages de ce côté tombèrent aux mains de l'ennemi, Choukri pacha envoya, le 26 mars au matin, vers 9 heures, trois parlementaires dans trois directions différentes avec l'ordre de s'aboucher avec le général Ivanoff, commandant en chef de l'armée assiégée, et de lui demander ses conditions pour la reddition.

L'un des parlementaires qui se dirigea du côté du sud-est arriva auprès de la brigade Ribaroff et c'est, par la voie de ce général, que son message put atteindre le général Ivanoff.

Un autre parlementaire qui avait pris la route du secteur de l'ouest arriva, au contraire, auprès d'une division serbe. Les Serbes, ignorant que plusieurs parlementaires avaient été envoyés à la fois, crurent que la proposition de la reddition leur était faite directement à eux. Ils agirent en conséquence.

Le colonel de cavalerie bulgare Makoleff, envoyé par le général Ivanoff, trouva Choukri pacha dans le fort Kaïk et le fit prisonnier. Choukri pacha demanda alors l'autorisation de se rendre dans le fort Hadirlik, du secteur occidental, où il avait sa résidence habituelle et où se trouvait la station de télégraphie sans fil. Ce fort se trouve dans le secteur serbe.

Lorsque les Serbes y arrivèrent ils y trouvèrent l'état-major turc au complet, y compris Choukri pacha, et ils considèrent ce dernier et son entourage comme leurs prisonniers, d'autant plus que le drapeau blanc venait d'être hissé sur le mâât de la télégraphie sans fil.

Les Serbes ignoraient ce qui s'était passé dans les autres secteurs et c'est de parfaite bonne foi qu'ils envoyèrent à Belgrade leurs premiers rapports annonçant la chute d'Andrinople et la capture faite par eux, de Choukri pacha. C'est de là que résulta immédiatement une opposition absolue entre les versions publiées à Sofia et les versions publiées à Belgrade, opposition qui n'est que superficielle et qui disparaît quand on examine impartialement les faits.

Ainsi exposés, les événements s'enchaînent et il paraît évident que ce sont les Bulgares qui ont fait prisonnier Choukri pacha. Néanmoins cela ne diminue en rien la part très grande du mérite qui revient aux Serbes.

Les deux rôles

Dès l'arrivée des renforts serbes devant Andrinople, il fut établi que les Bulgares auraient assumé l'action décisive, à part active dans l'assaut d'An-

drinople, et que les Serbes auraient, au contraire, bloqué et investi méthodiquement les approches de la ville. Les Serbes se sont acquittés avec une exactitude et une énergie admirables de leur rôle. Dans la dernière phase du siège, ils devaient accomplir une action démonstrative et ils l'ont fait de si parfaite façon que Choukri pacha n'a pu voir que trop tard de quel côté était, pour lui, le véritable danger.

Les Bulgares, grâce à leur fougue et à leur valeur, grâce à leur formidable et patiente préparation, ont pu se réserver la gloire sanglante de monter à l'assaut des forts qui paraissaient inaccessibles et d'y planter leur drapeau ; mais ce sont les Serbes qui ont rendu possible cet exploit grâce à leur action constante, à leur vigilance, à leurs puissantes batteries qui ont permis aux canons bulgares de concentrer leur feu sur un seul point sans laisser de vide ni de faiblesse sur aucun autre. Avec une ténacité patiente, disciplinée, infatigable, ils ont exécuté minutieusement les données de l'état-major général bulgare. Les Serbes ont immobilisé l'ennemi cependant que les Bulgares lui portaient le coup mortel.

Ces deux rôles sont distincts mais aussi indispensables l'un que l'autre au succès de l'action, ils portent en eux un égal mérite : les Serbes ont été l'enclume et les Bulgares le marteau entre lesquels la puissance de la grande forteresse a été écrasée.

Ce qu'on dit...

Ici et Ailleurs

Le Khamsin

Il faisait chaud, hier, ce n'est rien de le dire. Tout le monde pestait contre la nature et Lapize lui-même avait perdu cette sérénité qui fait le charme de son caractère.

La chaleur est déprimante et les plus allégres esprits ne peuvent rien contre elle. On a beau être égyptien jusqu'aux ongles, c'est-à-dire un homme chez lequel les facultés n'ont plus besoin d'être déprimées, et c'est-à-dire encore un homme habitué aux jeux tropicaux du soleil, il y a des Khamsins qui dépassent la mesure. Par exemple celui d'hier.

Les dames, dit-on, s'en tirent à bon compte. Elles réduisent leur toilette à sa plus simple expression. Elles ont recours aux transparences les plus légères et semblent, en apparence, fraîches et roses comme le printemps. Le tulle et le linon créent de ces illusions.

Je dis « en apparence » et je parle d'illusions car, en vérité, les tissus les plus impénétrables ne peuvent rien contre le Khamsin. On se mettrait (passez-moi l'expression) aussi nu qu'un mur d'église qu'on aurait chaud tout de même. Peut-être avez-vous déjà essayé ?

Ces sveltes et sautillantes dames qui semblent sous leurs vêtements de voile ignorer les affres du Khamsin souffrent tout autant que nous de la température. Si vous avez le moindre doute à ce sujet vous n'avez qu'à les interroger.

Mais le Khamsin est absolument sans pitié pour nous, les hommes ! Nous ne pouvons rien abolir de notre toilette et le décolletage lui-même nous est interdit. Sans doute, de jeunes gens sportifs s'exhibent mi-nus. Mais ils font du sport c'est-à-dire qu'ils finissent par avoir quatre fois plus chaud que s'ils étaient couverts d'un triple manteau de laine. Ça les avance beaucoup, vraiment !

En somme, il n'y a qu'une seule façon de combattre le Khamsin, c'est d'attendre que vienne l'hiver. La méthode est un peu longue, on l'avouera, mais elle a l'avantage d'être radicale.

Philinte.

Les suffragettes anglaises

Il est entendu que les anglais sont les amants passionnés de la liberté et de l'ordre. Il suffit d'un signe d'un policeman, pour rétablir l'ordre troublé et pour dissiper les attroupements. Seulement si les anglais obéissent, les anglaises, ou du moins les suffragettes anglaises n'ont aucun respect pour les lois et pour leurs représentants.

Quelles soient d'âge respectable ou jeunes filles, les suffragettes semblent avoir pris les décrets de révolutionnaires du Continent : ce sont des propagandistes « par le fait ». Elles brûlent les maisons, elles crévent les tableaux, elles brûlent les glaces des dévants et elles tirent le canon.

Que vont faire les Anglais ? Ce ne sont point des sentimentalités et, devant une pareille mise en demeure — qui met tout le monde en danger — il est probable qu'ils ne se contenteront pas des phrases évangéliques. Guerre aux suffragettes ! ce sera le mot d'ordre. On va les poursuivre, les traquer et on pendra les criminelles.

Ce n'est pas si simple que cela ; malgré tout, la sensibilité masculine interviendra comme un puissant facteur, et le massacre des femmes — même des plus coupables — n'aura pas une bonne presse. Puis, alléluia jusqu'au bout, j'en suis convaincu, les femmes se montreront plus entêtées que nous ne l'avons jamais été.

Alors on ôtera et les femmes anglaises auront appris aux hommes comment on conquiert ses droits par la violence. La leçon ne sera perdue pour personne.

CHRONIQUE PARISIENNE

La Beauté Nouvelle

C'est une rumeur légère qui semble venir de la rue de la Paix... Si j'en ai bien compris le sens, la beauté féminine — la seule qui nous intéresse, évidemment — serait menacée d'une sorte de révolution. Nous aurions, cet été, une beauté nouvelle.

Sous quel aspect se présenterait-elle à nous ? Voici :

Des choses qui étaient condamnées, depuis deux lustres, à paraître concaves, auraient enfin le droit de se montrer convexes. L'embonpoint pourrait, sans offenser personne, laisser croire à son existence. Il revendique, ce paraît. Il veut se libérer du corset droit, et « plus que droit », où l'emballent depuis trop longtemps d'inflexibles courtiers. Il réclame sa place au soleil... « De la souplesse, de l'abandon, du naturel, mesdames ! » préchent les lanceurs de modes qui parlent en son nom. Et il se peut que, demain, l'opprimé devienne l'oppressur, que le honteux soit le fanfaron et l'épanoui.

Vous saluez-vous de ces portraits de l'école hollandaise, où flamme, dans lesquels un Mierevelt ou un Porbus nous montrent de frêles adolescents qui, par dessous la minutieuse colletterie, rigide et ruchée, exhibent une gorge plate puis, en dessous, des reliefs excessifs ? En ce temps-là, c'est-à-dire au commencement du dix-septième siècle, on portait un faux embonpoint pour être à la mode, et celles qui voulaient avoir « la ligne » devaient ressembler, non pas à une diaphane sylphide, mais à une de ces vaillantes repopultrices de nos anciens faubourgs qui avaient l'air d'être en train perpétuel de deux jumeaux.

Sera-ce donc là l'esthétique nouvelle ? Non, sans doute. La transition serait trop brusque. Et quelle que soit l'omnipotence des modistes et des courtiers, leurs clients ne les suivront certes pas jusque-là. D'ailleurs, ils ne demandent rien de ce genre. Ils ont trop bon goût. Mais si les faux embonpoints ne risquent pas encore d'être portés, ils se peut que les vrais soient regardés d'un œil plus indulgent que naguère. Et ce sera déjà beaucoup.

Les résultats de cette mode nouvelle, si elle se précise, pourraient être intéressants, et un de mes amis qui se croit un philosophe, mais qui me semble surtout un utopiste, me les a exposés de la façon que voici :

« La France, pays admirable et frivole, souffre actuellement de beaucoup de maux, dit-on, mais, en réalité elle n'en a qu'un. »

« Ne croyez pas à l'alcoolisme ! Cela ne sévit pas chez nous plus qu'ailleurs, et nous en guérissons. Ne croyez pas à l'ararchie ! Cela nous a rongés un moment, mais nous sommes en train de secouer les parasites par quoi nous vint cette lèpre. N'accordez pas trop d'importance, non plus, à l'antimilitarisme ! Nous nous ressaisissons bellement depuis quelques mois et, bientôt, nous serons redevenus le peuple patriote et belliqueux par excellence. »

« Non, rien de tout cela n'était grave. Petites crises passagères, intoxications bénignes du cerveau, rougeoles élégantes de l'âme, après lesquelles on se relève plus allègre et plus sain. »

« Mais il y a un mal trop réel qui nous menace, qui va nous tuer si nous ne l'enrayons pas : la dépopulation. Et, contre celui-là, les médications les plus diverses ont échoué jusqu'à présent. »

« Liges, conférences, campagnes de presse, primes aux familles nombreuses ; rien n'a réussi. Depuis qu'on veut nous empêcher d'entendre la voix de Celui qui a dit : « Croissez et multipliez ! » nous décroissons... et diminuons. La population diminue en raison directe des efforts que les apôtres laïques font pour l'augmenter. Les Français : est-ce bien cela ? C'est plutôt les Françaises qu'il faudrait dire... Car ce sont elles, si l'on en croit les conteurs mondains et les confesseurs profanes, qui ne veulent pas songer à la patrie. Et pourquoi ? Parce que la maternité s'accompagne mal avec les élégances, parce que cela déforme, alourdit, outrage l'esthétique actuelle, rompt la ligne, la fameuse ligne que toute Parisienne veut conserver sous peine de déchéance. »

« Eh bien, si nous avions la bonne fortune de la voir changer, cette ligne ? Si aux aridités de la ligne droite, enfin discréditée, la mode venait substituer les fécondes ampleurs de la ligne courbe ? Sait-on où cela pourrait nous conduire ? Le sait-on ? »

« Et mon ingénieur ami de continuer : « Oui, nous devons attendre beaucoup de cette mode : le salut peut venir de là. Ce que ni la vertu, ni le patriotisme, ni l'esprit de famille, ni le souci de la race n'ont pu faire, la mode — dernière divinité qui ne rencontre pas d'incrédulité — pourrait essayer de l'accomplir. Là où le moraliste succombe, le courtier triomphera peut-être. »

« Le courturier, en manipulant les corps, pétrit quelquefois les âmes. En

se consacrent l'Union des Villes et des Ziemstovs dont nous cherchons à utiliser de plus en plus l'initiative. Nos réserves en hommes pour ainsi dire, inépuisables et leur caractère militaire est au-dessus de toute louange. A nous de leur fournir la provision de munitions dont elles ont besoin. Cela est fait en grande partie, mais nous continuons à nous armer sans relâche; la moindre défaillance dans ce sens serait un crime de lèse-patrie, et vous avez pu voir combien les paroles adressées par le nouveau ministre de la Guerre aux représentants de la presse de Moscou et de Pétrograd sont significatives à cet égard. Enfin, depuis vingt mois que dure cette terrible lutte, nous n'avons jamais été en meilleure posture, et c'est ce qui doit raffermir notre foi en la victoire finale. C'est, en effet, un trait unique dans l'histoire des guerres anciennes et modernes, qu'à mesure que l'un des deux adversaires s'épuise, l'autre, au contraire, se fortifie. Puisqu'il est ainsi, nous devons nous féliciter et maintenir nos âmes à la hauteur où il convient qu'elles soient. Les héros défenseurs de Verdun nous donnent à cet égard un magnifique exemple.

Il y eut un silence pendant lequel la pensée de M. Rodzianko se porta vers nos troupes héroïques. Puis, il reprit: — Non seulement nos ennemis s'épuisent, mais de plus en plus, ils se disqualifient. Les forfaits inexpiables qu'ils ont accomplis au cours de cette guerre depuis les atrocités commises en Belgi-

que, la destruction de la cathédrale de Reims, jusqu'au torpillage du vaisseau-hôpital russe, le Portugal en passant par celui du Lusitania, du Sussex et de tant d'autres transports maritimes de voyageurs, couvriront l'Allemagne d'une honte éternelle. Sur ma proposition, la Douma a voté un message à tous les Parlements des nations alliées pour protester avec toute la force de notre indignation contre ce nouveau crime.

Nous enseignons à nos jeunes soldats que le but de la guerre n'est pas de tuer, mais de mettre le plus grand nombre d'hommes possible hors de combat. En vertu de ce principe, un blessé et celui qui le soigne, doivent être sacrés pour l'ennemi. On ne viole pas impunément des lois morales universellement reconnues! Les crimes que l'Allemagne accumule sur elle contribueront à sa perte. Pour nous, ils nous confirment dans cette conviction qu'un peuple capable de telles horreurs doit être mis pour jamais hors d'état de nuire. C'est un devoir de sécurité mondiale qui nous incombe et coûte que coûte nous l'accomplirons.

Je me levai et remerciai le président de la Douma. Ses mâles paroles me remettaient encore une fois en l'esprit les buts élevés de cette guerre: les Alliés se sentent disposés à poursuivre jusqu'au bout, aussi longtemps qu'il le faudra, une lutte qui, dès le commencement, a pris la forme d'une croisade, la plus sainte, la plus généreuse, la plus nécessaire de celles auxquelles, au cours des siècles, ait jamais été conviée l'humanité.

Marylie MARKOVITCH.

Echos et Nouvelles

S. H. LE SULTAN

S.H. le Sultan a reçu en audience hier matin M. Dudgeon.

À midi Sa Hautesse avait à sa table S.E. Midhat pacha Yaghén.

La foire d'Alexandrie

On a pu voir par le compte-rendu de la dernière séance de la Délégation Municipale que M. Vermond avait été convoqué pour exposer les détails de la proposition qu'il avait déposée tendant à la création d'une Foire annuelle d'échantillons à Alexandrie.

M. Vermond a bien voulu nous communiquer le texte de sa proposition qui a été distribuée, il y a quelques jours, à tous les conseillers Municipaux.

« Alexandrie par sa situation géographique occupe une position particulièrement avantageuse au point de vue des relations commerciales entre l'Europe et la Méditerranée Orientale.

« Etant donné que l'histoire est un perpétuel recommencement, il semble que la Ville d'Alexandrie se devrait à elle-même, à son passé historique, de redevenir le grand centre commercial qu'elle fut.

« Actuellement, n'ait repris ses assises, il est désirable qu'Alexandrie fasse l'effort nécessaire pour la conquête de la suprématie commerciale dans l'Orient.

« Alexandrie peut et doit redevenir le centre vers lequel convergeront toutes les concurrence commerciales pour rayonner ensuite vers les autres contrées.

Le Gouvernement éclairé et prévoyant de Sa Hautesse le Sultan Hussein a déjà donné l'élan en décidant qu'une exposition se tiendrait à Alexandrie prochainement; mais cela est insuffisant et Alexandrie doit également travailler par elle-même à sa propre grandeur.

D'après l'expérience acquise par les autres pays, il semble que le meilleur facteur de progrès commercial, ne soit pas une exposition mais la création d'un marché général dénommé foire aux échantillons, où sont invités à se rencontrer pour se connaître et y trafiquer acheteurs et producteurs.

Il appartient donc à la Ville de prendre les voies et moyens d'arriver à l'établissement à Alexandrie d'une foire qui se tiendrait chaque année à date fixe.

La fixité de la date de la foire semble d'après l'expérience être une nécessité. Elle devrait se placer à une époque où le climat de la Ville est le plus agréable, de façon à y attirer le plus de monde possible.

D'autre part il faut que la grande majorité des affaires qui y seront traitées, puisse avoir sa réalisation à une époque favorable pour le marché égyptien.

La première quinzaine d'avril paraît réaliser cette double condition.

Au début d'avril, les étrangers rentrent chez eux; c'est également l'époque favorable pour les égyptiens de l'intérieur de venir choisir leur villégiature estivale.

Enfin, les livraisons des affaires conclues peuvent normalement être faites dans les six mois, ce qui porte le règlement en octobre ou novembre, époque où la récolte égyptienne provoque les plus larges encaissements.

Si la Commission veut bien partager mon avis, elle sera appelée à voter la proposition suivante, que je prie de vouloir bien inscrire à l'ordre du jour d'une des prochaines séances.

a) La Commission décide de créer à Alexandrie une foire annuelle qui se tiendra chaque année dans le courant du mois d'avril.

b) La Commission décide de nommer un Comité d'Organisation composé de 7 membres dont font partie de droit M. le Président, les 5 conseillers municipaux élus par les collèges des négociants importateurs et exportateurs.

c) Le Comité aura mandat d'étudier, dresser tous les règlements et de soumettre à la Commission toutes les mesures en vue de l'installation et du fon-

tionnement d'une foire annuelle à Alexandrie.

Ce simple exposé suffit amplement à donner une idée de l'importance du projet de Mre Vermond. Mais, plus on en connaît la portée et l'utilité.

On imaginerait difficilement quelque chose de plus pratique que cette foire annuelle où les gens du pays et les étrangers seraient sûrs de trouver, à Alexandrie, à une date fixe d'avance, les échantillons de toutes les marchandises qu'ils vont actuellement chercher en Europe ou en Asie. Economie de temps, économie d'argent, rapidité des échanges, rapidité des règlements, centralisation de l'offre et de la demande, tels sont les avantages immédiats du projet. Il en est d'autres et ils sont immenses. Nous nous promettons de les étudier en temps utile.

Aujourd'hui, nous avons simplement voulu exposer dans ses grandes lignes, le projet de Mre Vermond et dire en deux mots, à nos lecteurs, en quoi il consiste. Nous attendrons que la Municipalité l'accepte et qu'elle l'adopte pour en rendre publics tous les détails.

Nul ne doute de cette adhésion et de cette approbation municipales. Nous dirons même plus: non seulement nous avons la certitude que la Municipalité se rendra compte des avantages que ce projet lui offre, mais elle accordera au projet de Mre Vermond son patronage et son appui effectifs, mais nous sommes persuadés qu'elle voudra faire sien un projet qui s'impose par son utilité et qui assume, quand on l'examine de près, une importance vitale.

La fabrication du Papier en Egypte

Les journaux indigènes annoncent que le Cheikh Khalil Afifi, négociant à Zagazig, a présenté à S.H. le Sultan un projet de création d'une fabrique de papier en Egypte. Il faudrait d'après Khalil Afifi un modeste capital de 50.000 livres pour commencer les opérations.

Naturellement S.H. le Sultan qui s'intéresse à tout ce qui peut développer les affaires en Egypte a conseillé au futur fabricant de s'adresser à la Commission du Commerce et de l'Industrie.

Nous sera-t-il permis de dire que l'idée de créer des fabriques de papiers en Egypte n'est pas précisément nouvelle: « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil d'Egypte ».

Nous avons connu à Alexandrie une fabrique de papier, fondée il y a une quinzaine d'années sur les rives du Canal Mahmoudieh et dont l'ingénieur Prencipe était le directeur.

Depuis lors l'usine a passé dans d'autres mains et est exploitée pour la fabrication de certaines qualités, parmi lesquelles les papiers d'emballage et les cartons ordinaires.

Il n'y a qu'à étudier les causes de cette transformation de la fabrication pour avoir des notions exactes sur l'avenir des papeteries en Egypte. Il est possible qu'à l'aide des renseignements recueillis on arrive à réaliser une économie de 50.000 livres que l'excellent Cheikh Khalil pourra employer à la culture de ses champs.

La situation en Syrie

On reçoit depuis quelque temps, par les journaux arabes d'Amérique aussi bien que par les rares lettres qui arrivent ici après avoir passé par le nouveau monde, d'assez tristes nouvelles au sujet de la situation en Syrie. Elles n'ont d'ailleurs rien qui doive surprendre: voici plus d'un an et demi que le pays, pauvre et sans ressources comme il est grâce à la détestable administration turque, a ses communications avec l'étranger complètement interrompues. Sa production de céréales qui eut peut-être suffi, dans des circonstances normales, à ne pas laisser la population mourir de faim, est presque complètement réquisitionnée pour les besoins de l'armée. Le peu qui en reste dans les centres de production ne profite pas aux habitants des autres régions parce que les trains ne circulent plus, ou très rarement, et que d'autre part l'état-major turc s'est emparé de

toutes les bêtes de somme, chameaux et mulets, sur lesquelles il a pu mettre la main — naturellement sans aucune compensation pour leurs malheureux propriétaires. C'est ce qui explique les différences énormes que l'on remarque dans le prix de la farine d'une province à l'autre, ainsi, à Beyrouth l'oké en vaut, d'après les derniers renseignements reçus, deux piastres et demie tandis qu'elles en coûtent plus de quinze au Liban. Et ainsi pour d'autres articles de première nécessité.

Il paraît, suivant des informations publiées par l'Ahram, que la misère s'est considérablement accrue en Syrie à la suite de la dernière visite qu'y a faite l'Envoyé pacha. On trouverait dans les champs et dans les bois beaucoup de gens morts de faim. Toutes les démarches faites par les notables libanais auprès des autorités turques ont été vaines. Plusieurs d'entre eux ont même été arrêtés et pour les punir de leur audace de se plaindre on les a exilés dans les régions désertes de l'intérieur. La chasse elle-même a été interdite. On n'a même pas le droit de tuer les corbeaux. D'après l'Ahram, 80 mille personnes seraient déjà mortes de faim à la montagne. Ce chiffre mériterait confirmation. Mais en admettant même qu'il soit quatre fois plus que la réalité, il n'en reste pas moins à frayer pour une population aussi grande que celle du Liban. On sait, d'ailleurs, que les plus riches possesseurs de libanais consistaient, en les fonds qu'ils recevaient régulièrement de leurs compatriotes émigrés dans les deux Amériques. On évalue à un demi million par an les sommes qui étaient ainsi envoyées au Liban. Or, ces ressources ont été complètement supprimées depuis plus d'un an. Les autorités turques ont même exigé que certaines sommes envoyées à titre de secours, par l'entremise des Missionnaires Américains fussent remises à la Banque Ottomane. Elles n'ont été remboursées aux intéressés qu'un an après, au moyen d'allocations hebdomadaires, payées en papier-monnaie, sur la base de 80 piastres la livre sterling qui en vaut normalement 136.

On songe avec effroi à ce qui arriverait à ces infortunées populations de Syrie si la situation actuelle devait se prolonger encore quelque temps. Et qui peut en prévoir la fin?

Passé encore si elles pouvaient compter sur la sollicitude d'un gouvernement paternel faisant tout son possible pour alléger leurs souffrances! Mais du Turc elles n'ont jamais vu et elles n'en verront jamais que les pires exactions qui s'accroissent dans la proportion même des désastres que subissent les armées turques. C'est ainsi qu'après quelques mois d'accalmie les pendants ont repris de plus belle en Syrie. On en signale pour le mois dernier, 11 à Beyrouth, 8 à Aley (Liban), 7 à Damas et 9 à Caiffa. Trois évêques maronites ont été arrêtés et relégués à Damas. On voit que la situation ne saurait être pire.

D'après un télégramme du Mokattam, les Druses du Hauran se seraient soulevés. Bien que la nouvelle soit assez vraisemblable, les rébellions ayant toujours été fréquentes au Hauran, l'information de notre confrère mérite confirmation. En tout cas, s'il n'y avait pas de rébellion, si elle n'aurait pas de répercussion sur le Liban, s'étendant aux autres parties de la Syrie. Désarmées et habituées comme elles sont aux horreurs de la domination turque depuis trois ou quatre siècles, les populations syriennes sont difficilement en état de reprendre conscience d'elles-mêmes et de réagir contre la tyrannie dont elles sont victimes.

Société Suisse de Secours d'Alexandrie

Il n'est pas inutile de remettre les choses au point en ce qui concerne un prétendu recensement des citoyens Suisses à l'étranger et notamment en Egypte.

Voici la circulaire de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie qui met les choses au point:

« Alexandrie, le 9 mai.

Monsieur et cher Compatriote,

Le Conseil Fédéral ayant récemment décidé de modifier la disposition suivant laquelle les Suisses résidant en Egypte dépendaient pour tout ce qui traitait affaires militaires, de la Légation Suisse de Vienne, nous sommes chargés de vous faire savoir que, désormais, vous aurez à vous adresser à la Légation Suisse de Londres, 3, Portland Place, London W. (prière de joindre à tout envoi des timbres pour la réponse), pour toutes les affaires militaires pour lesquelles vous correspondiez avant la guerre avec la Légation de Vienne. En cas de mobilisation générale, c'est par l'entremise de la Légation de Londres que les instructions nécessaires seraient données.

Nous venons de recevoir de la Légation Suisse de Londres les instructions suivantes:

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que les Suisses d'âge militaire résidant en Egypte, doivent, d'après la circulaire du Département Militaire Fédéral du 10 janvier 1916 être en possession de leur livret de service. Ce document doit porter inscription d'un congé accordé à l'intéressé par l'Autorité militaire compétente.

« Les Suisses d'Egypte qui sont au bénéfice d'un congé et ont un domicile permanent sont tenus de faire viser leur livret par la Légation Suisse de Londres. Avant de l'envoyer dans ce but à l'adresse ci-dessus, ils s'assureront qu'un congé non encore expiré y est dûment inscrit car, si cette condition n'est pas remplie, la Légation ne peut pas procéder à l'enregistrement. Les livrets seront, de préférence, envoyés comme imprimés ou papiers d'affaires recommandés et accompagnés d'une lettre ou carte à part. Les hommes dont le livret n'est pas à jour en matière de congés s'adresseront, pour régulariser leur situation, aux Autorités Militaires dont ils ont obtenu le dernier congé inscrit dans leur livret.

Nous vous prions d'agir selon ces instructions et d'agréer, Monsieur et cher Compatriote, nos salutations bien cordiales.

LE COMITÉ.

Colonie française du Caire

A l'occasion du transfert de M. Bonzon au Consulat de France à Alexandrie les députés de la Nation MM. Shirmann et P. Vallois, convoquent les membres de la Colonie à un thé d'honneur qui aura lieu lundi prochain 22, à 6 h. 1/2, dans les salons du Cercle Français.

Chronique Mondaine

« Retenez vos places », tel est le titre d'une petite revue qui vient d'être représentée dans l'intimité chez Mme Ch. Siano.

Charmant petit pastiche dû à la collaboration de deux jeunes demoiselles d'à peine quinze ans, Milles A. Glipmenopoulo et Janie Siano, contenant d'excellents couplets les uns sentimentaux, d'autres satiriques et révélant chez ces jeunes auteures de remarquables dispositions. Les imperfections mêmes ajoutaient un charme de plus, car elles maintenaient à l'œuvre son cachet de jeunesse et prouvaient que ce petit bi-belot n'avait subi aucune retouche de doctes et grandes personnes. Primitif il était, primitif il est resté.

Les jeunes acteurs et actrices amateurs, tous artistes d'avenir et dont les plus vieux sont à la veille d'être promus « premiers », dans la vieille troupe d'amateurs d'Alexandrie ont joué, crânement avec esprit et entrain, détaillant finement les couplets en y mêlant le sentiment ou l'ironie qu'il fallait. Citons-les tous, car tous le méritent: Mlle Claire de Menasse délicieuse et combien joliment comère, un filet de voix, mais quel sentiment! Mlle A. Glipmenopoulo, chaste et d'enseigne émérite, très belle sous son bonnet serbe; Mlle Janie Siano, très crâne en travesti, charge parfaite, quoique peut-être un peu excessive d'un jeune ami, elle a débité son couplet avec une netteté et un mordant remarquables. Les deux demoiselles Mauri, toutes deux charmantes et bien disantes, et maintenant passons au côté « hommes », hommes en herbe, mais d'une belle venue. Les deux frères Sofio « Coquelin aîné et Coquelin cadet ». Le théâtre français d'Alexandrie va, dit-on, leur ouvrir ses portes, M. R. Citti très élégant comère parfait en « tomy ».

Pour finir, disons très franchement que la tâche de cette excellente jeune troupe d'amateurs, a été grandement facilitée par le réel talent de M. Georges de Denasse dont la virtuosité au piano ne lui a pas fait dédaigner le rôle ingrat mais difficile de l'espèce d'accompagnateur.

Le niveau du Nil

À Malakal, le nilomètre a marqué le courant, 9 m. 70 cent. en baisse de 19 cent. sur le niveau de la veille contre 10 m. 15 cent. au jour correspondant en 1915.

À Rosaires, le niveau du Nil est resté stationnaire à 11 m. 70 cent. contre 11 m. 80 au 17 mai 1915.

À Khartoum, le niveau du Nil a atteint avant-hier 9 m. 70 cent. en hausse de 2 cent. sur le niveau du jour précédent contre 9 m. 98 au jour correspondant en 1915.

À Atharab, le niveau du Nil est resté stationnaire à 10 m. 70 cent. contre 10 m. 82 au jour précédent contre 95 cent., au 17 mai 1915.

À Réservoir, le nilomètre a marqué avant-hier 109 m. 23 cent., en baisse de 1 cent. sur le niveau du 16 courant contre 109 m. 80 cent. au jour correspondant en 1915.

Assouan, le niveau du Nil est resté stationnaire à 85 m. 12 cent. comme aux dix jours précédents contre 85 m. 8 cent. en l'année passée.

À El Rodah, le nilomètre a marqué avant-hier 12 pics 16 kirats comme au 6 courant contre 12 pics 15 kirats au 7 mai 1915.

Les assassins de l'arménienne devant le juge de renvoi

Bédros Youssef et son frère Yacoub, les deux inculpés dans l'assassinat de la dame Marie Matossian, à Kom-el-Cheikh Sama, ont comparu avant-hier matin par devant le juge de renvoi, Emine bey Zai.

Les deux témoins cités étant arméniens et ne parlant que leur langue, un interprète traduisait leurs dépositions. Après une assez longue plaidoirie, Emine bey Zaki décide de renvoyer les dix inculpés par devant la Cour d'assises indigène du Caire.

Les comparaitront dans la session de juin, Bédros comme auteur principal et son frère comme complice.

Un incendie en Province

Un grand incendie éclata à Choubratour, markaz Akha. Environ 90 0/0 des maisons de la localité ont été la proie des flammes. De nombreux habitants s'échappèrent sans abri.

Le moulin de Dakahlieh arriva sur les lieux en auto avec les mamours et les extincteurs. Les pompiers travaillèrent jusqu'au coucher du soleil.

Admission des élèves du prof. R. Lanzoni

Cet après-midi, dimanche 21 mai, à 4 h. 1/2 précises aura lieu l'audition des élèves de violoncelle du prof. R. Lanzoni dans la salle du Conservatoire de Musique, 1 rue César (33 rue Rosette).

Nous apprécions ainsi l'occasion d'entendre et d'apprécier les élèves de l'excellent professeur Lanzoni qui a déjà formé solidairement le Conservatoire de Musique où il prouve son talent dans la société d'Alexandrie un grand nombre d'excellents instrumentistes.

Eglise protestante d'Alexandrie

(à face de la Poste Égyptienne)

Dhaneche 21 mai 1916, à 6 h. p.m., Culte en langue française par le Pasteur Lou Rolli.

AVIS

Toutes les communications relatives à la rédaction et à l'administration de LA REFORME doivent être adressées à M. R. G. Canivet.

Les quittances, pour être valables doivent porter la signature de M. R. G. Canivet.

L'affaire de Ras El Tine

La Cour Martiale Britannique a tenu hier à 9 h. du matin sa dixième audience. Dès le début de l'audience, une vive discussion s'éleva entre S.E. Talaat pacha, procureur général, les magistrats et les avocats de la défense, au sujet de la déposition faite jeudi, par le marchand de cigarettes.

Après quoi, S.E. le Procureur général prés la Cour indigène est invité à répondre aux questions suivantes que le substitut du Procureur Général de la Cour Britannique lui pose en français:

— Est-ce Votre Excellence qui a conduit l'enquête?

— Oui, Monsieur.

— Est-ce que vous dirigez toutes les enquêtes afférentes au Parquet?

— Parfaitement. C'est moi qui m'occupe de toutes les enquêtes concernant les affaires criminelles et autres. Mais je m'occupe tout spécialement des affaires d'importance comme celle qui nous concerne à présent, par exemple.

— Avez-vous lu les lettres que El Helbaoui a adressées à son père?

— J'ai lu toutes les lettres, Monsieur.

— La dessus le substitut du Procureur général de la Cour Britannique montre à Talaat pacha un paquet de lettres, S.E. les trie, en tire une et dit:

— Celle-ci, je l'ai lue attentivement, quant aux autres, je ne puis me rappeler exactement leur contenu.

— Avez-vous entretenu le prévenu au sujet de ces lettres?

— Oui, il n'y trouva rien d'extraordinaire.

— Est-ce que Votre Excellence est du même avis que le Procureur Général de la Cour britannique pour ce qui concerne cette correspondance?

— Absolument, car ces lettres démontrent de façon péremptoire que l'acte du prévenu était prémédité et laisse soupçonner que l'auteur se disposait à commettre un acte important et à encourir des risques graves.

— Quelle est cette affaire importante dont parle Votre Excellence?

— L'affaire de la bombe; y en a-t-il de plus intéressante!

— Est-ce le contenu de la lettre qui a éveillé vos soupçons?

— Avec cette lettre, il y avait une photographie que El Helbaoui envoyait à son père.

— C'est cela. C'était en sorte un souvenir que les fils voulait laisser à son père, si, ayant commis un acte criminel quelconque, il devenait passible de la peine de mort.

M. Foster, intervient soudain et déclare énergiquement que l'envoi par El Helbaoui à son père de sa photographie, n'implique nullement la préméditation d'un crime.

Le Président voyant que la discussion s'anime à l'excès, ordonne l'évacuation de la salle afin que les déclarations faites de part et d'autre fussent discutées à huis-clos.

L'audience publique est reprise peu après.

S.E. Talaat pacha répond à quelques questions qui lui sont posées, notamment au Procureur Général, au Procureur des Ministres et Ministre de l'Intérieur.

M. Perrot demande au Procureur général quelques renseignements au sujet de la présence de S.E. le Président du Conseil, à l'enquête.

Talaat pacha répond que Son Excellence y assistait en qualité de ministre.

— Eh bien alors, est-ce que S.E. le Ministre de la justice était également présent?

— Parfaitement, comme spectateur.

La Cour fait signer ses déclarations à S.E. Talaat pacha qui se retire ensuite.

Gamil bey Sabet, ancien chef du Parquet indigène, actuellement juge au Tribunal Mixte de Mansourah est appelé à faire sa déposition.

Le Président lui demande s'il a pris part à l'enquête menée par S.E. le Procureur général.

— Oui, répond Gamil bey Sabet.

L'ancien chef du Parquet donne ensuite les noms des personnes qui ont également participé à l'enquête et fournit à la Cour quelques renseignements au sujet des cigarettes trouvées dans la maison de El Helbaoui.

Une dame indigène Fatma bent Mohamed Abdallah, habitant le 3e étage d'une maison sise à El Sayada, est ensuite appelée à la barre.

Elle déclare à la Cour que Neguib eff. El Helbaoui a été son voisin pendant 2 mois. Elle ne se rappelle que de la soirée au cours de laquelle la police fit une descente dans l'appartement occupé par El Helbaoui et arrêta celui-ci.

— Est-ce que El Helbaoui restait constamment chez lui ou bien s'absentait-il quelquefois?

— Je n'en sais rien, Monsieur, répond la dame Fatma; je n'ai vu El Helbaoui que le soir, à 11 heures, quand la police vint l'arrêter.

Après avoir fourni quelques renseignements au sujet de la maison de El Helbaoui, Fatma est autorisée à se retirer.

La Cour interroge successivement Mohamed eff. Mahmoud El Hawari qui fut le collègue de El Helbaoui, Bortaris, marchand de tabac, un autre marchand de tabac grec et enfin un certain Aly Abdallah eff. Hassan, employé à la Douane qui donne à la Cour quelques renseignements de peu d'importance.

Après quoi le Président déclare l'audience levée. Il est à peu près une heure de l'après-midi.

La Cour tiendra lundi à 9 h. du matin sa 11e audience.

11me Audience

L'audience a présenté un assez vif intérêt en raison de la déposition du Procureur général indigène Talaat pacha.

Le témoin, après avoir prêté serment, prit place sur un siège spécial et il répondit aux questions du procureur du roi M. Joffes.

— Est-ce vous, Monsieur le procureur général, qui avez fait l'enquête sur l'attentat de Ras-el-Tin?

Courses d'Alexandrie



20, 27 Mai

guez à celle-ci. Néanmoins, d'ordinaire, les instructions sont confiées aux substituts du Parquet.

Le procureur du roi M. Joffes pose alors une question sur la lettre adressée par Helbaoui à son père et accompagnée d'une photographie.

L'avocat de la défense Mre Foster intervient.

En quoi cette lettre et cette photographie prouvent-elles quelque chose? demande-t-il.

Puis Mre Foster proteste contre la citation en témoignage du procureur général qui est le représentant du gouvernement et devrait garder l'attitude conforme à sa situation.

Concert Militaire au Jardin de l'Ezbekieh

On ne saurait trop attirer l'attention du public sur les performances remarquables de la Bande Militaire Galloise dont le concert donné le dimanche 7 courant au Jardin de l'Ezbekieh a obtenu un si légitime succès, autant par le choix du programme que par la perfection de l'exécution.

Ce succès était d'ailleurs tout naturel: presque tous les membres de cette orchestre sont des professionnels de premier ordre, choisis parmi les meilleurs instrumentistes de la Grande Bretagne.

Ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire, avant de quitter l'Angleterre, cette bande, partout recherchée, a donné de très nombreux concerts des mieux réussis et qui lui ont valu une très grande popularité.

Aussi bien, sommes-nous heureux d'annoncer que sur la demande générale un second concert sera donné samedi prochain 20 mai, au Jardin de l'Ezbekieh entre 9 et 11 heures du soir. Nul doute que, privé de distractions nouvelles comme on se trouve actuellement au Caire, le public appréciera cette excellente occasion qui lui est offerte de se divertir et qui lui offrira en grand nombre au Jardin de l'Ezbekieh.

Le droit d'entrée est fixé à 10 millièmes par personne et l'on espère, au cas où ces concerts rencontrent la faveur et l'encouragement du public, qu'il sera possible d'en organiser souvent à intervalle régulier durant la saison estivale.

Grand Casino Petrou

A la Société Sultanieh d'Economie Politique

La Procédure d'exécution immobilière

Passant ensuite à l'examen des problèmes plus directement pratiques, Me Pezzi a envisagé l'opportunité de modifier certaines dispositions du Code Mixte.

D'accord en cela avec Me Palagi il a préconisé la réforme de l'ordre adopté par le législateur. Il voudrait voir partager la matière de saisie immobilière en: 1. Saisie et vente; 2. Incidents; 3. Effets de la Procédure d'Expropriation.

Me Pezzi a soumis les remarques suivantes, en ce qui concerne: a) Le Commandement. — La préemption des 90 jours qui n'existe pas en matière mobilière ne doit pas être maintenue en matière immobilière, car au lieu de favoriser le débiteur, elle est le dessert en empêchant de lui consentir des délais. Il conviendrait de s'en tenir comme dans toute autre instance à la préemption ordinaire de 3 ans.

b) L'Opposition du Commandement. — Elle devrait être fondue avec l'instance du dire au cahier des charges pour ne pas entraver deux fois la marche de la procédure. Elle est contraire au principe que provision est due au titre: la procédure ne devrait être suspendue que par décision du juge.

c) La mise à prix. — Me Pezzi, parmi les divers systèmes préférés celui qui base la mise à prix sur le montant des impôts: la mise à prix se ferait pour ainsi dire automatiquement sans frais et sans perte de temps.

d) Le paiement du prix. — La loi de 1912 pêche par trop de rigueur, Me Pezzi suggère qu'on pourrait y apporter un tempérament en autorisant des délais aux adjudicataires pour le paiement du prix et la dispense du dépôt du prix même après l'adjudication en cas d'accord avec les intéressés.

e) La surenchère. — La faculté de surenchère est entourée de trop grandes difficultés. Afin d'attirer les surenchérisseurs et en même temps pour couper court à diverses controverses épineuses, Me Pezzi propose d'adopter le système de la double adjudication: l'adjudication provisoire et l'adjudication définitive qui se ferait automatiquement dans un délai déterminé.

f) Les concours des créanciers. — En ce qui concerne la radiation de la procédure, Me Pezzi est d'avis qu'il serait bon de se limiter au consentement des seuls créanciers qui ont manifesté par un acte leur intention de suivre la procédure.

g) Les tiers détenteurs. — Il serait opportun de les mettre sur le même pied que les débiteurs. Le droit qu'ils auraient de faire annuler la procédure jusqu'au moment de l'adjudication, ne devrait être exercé par eux que tout autant qu'ils justifieraient d'un intérêt effectif.

Nous apprenons que la Section se réunira prochainement pour la discussion en vue de laquelle plusieurs auteurs se sont déjà inscrits. Nous donnerons plus tard la date exacte de la réunion.

UN IDEAL SEJOUR D'ETE

A LOUER A ABOUKIR

Pour la saison (juin-octobre), dahabieh et maison meublée et pourvue de tous les confort, grandes dépendances, étables, tennis-ground, bateaux à voile et à rames, etc.

S'adresser: Armosti, c/o Norland Cottage, Bulkeley, Ramleh.

Direction Générale des Postes

A la demande de l'Administration des Postes Italiennes, il ne sera plus accepté d'envois recommandés ou assurés, avec avis de réception, adressés à des soldats italiens en campagne.

Casino Bell-Vue

Actuellement le spectacle est fort intéressant et mérite être vu en matinée comme en soirée; au programme la toute charmante La Comtesse belge Lisandra, dans son grand et riche numéro de visions d'art, il faut la voir dans son intéressant répertoire franco-belge; Zizi Papillon, excellente danseuse parisienne; le Prince Little Peter, le seul et unique comique français de fou-rire; les Broccas, bons danseurs fantasistes chics; Brunetto Nella, étoile italienne, dans son répertoire d'opéra; Lola Solières, dans son répertoire Cris de Guerre de M. L. de Lagarène, chansons d'actualité et inédites; Les Frisoes, extraordinaires parodistes musicaux et au Cinéma films variés et d'actualités de la guerre avec le fameux Charlie Chaplin.

Bientôt tout Alexandrie parlera de Emschi?...

Enfants malades

Pour être agréable à ses petits clients de Ramleh, le Dr. Nicolas Garbola, le spécialiste bien connu des maladies des enfants de l'Ecole infantile de la Faculté de Paris, donne tous les jours des consultations aux enfants malades dans sa clinique à l'Ibrahimiéh (vis-à-vis de la Gare de 2 h. à 3 h. 1/2 p.m., Téléphone 3-89).

A Alexandrie dans sa clinique rue Chérif Pacha N. 10 (au-dessus des Magasins Chalons) de 4 h. à 5 heures p.m., Téléphone N. 3-10.

HERNIEUX

La Pharmacie HAZAN, place Ste. Catherine, bien connue de toute notre ville, informe sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle vient de recevoir un chargement de son bandage herniaire élastique, le seul efficace pour la contention de la hernie, et un assortiment complet de ceintures ventrières en tous genres, bas élastiques, etc.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Les Dépêches

De notre 2me édition d'hier:

De l'Yser à la Meuse

(Communiqué Officiel)

Paris, 18 mai, 23 h.

Au Nord de l'Aisne, nous dispersâmes un détachement ennemi qui tentait d'aborder une de nos tranchées au Sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, déclancha vers 17 heures une forte attaque sur nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage et le feu de nos mitrailleuses arrêtèrent l'ennemi qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action de l'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur.

Bombardement intermitte sur la rive droite de la Meuse, plus intense aux Eparges.

Aucun événement à signaler sur le reste du front. — H.

Paris, 19 mai.

Après trois jours d'accalmie, à plusieurs reprises les Allemands tentèrent vainement de s'emparer du fortin, dit du bois d'Avocourt, puis ils lancèrent, à la fin de la journée, une attaque à gros effectifs contre nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage enrayerent partout cet élan causant dans les rangs ennemis des vides considérables.

Au total, ce sont deux échecs sanglants de plus pour l'ennemi.

De notre côté un coup de main heureux nous permit d'élargir nos positions au Nord de la cote 287, pendant un combat acharné qui nous rendit maîtres d'un blockhaus que l'ennemi avait solidement organisé sur la pente Nord de la cote 304.

Ainsi les Allemands n'ayant pu parvenir jusqu'à Verdun par un assaut direct s'efforcèrent toujours de progresser sur la rive gauche de la Meuse afin de menacer nos communications et aussi de prendre en flanc, puis à revers nos positions de la rive droite. La constance de leurs succès, malgré l'acharnement des attaques, nous permet d'escompter que leurs tentatives ne seront pas plus heureuses dans l'avenir. — Havas.

Londres, 18 mai.

Dans un communiqué le général Haig dit que l'activité aérienne a été considérable hier. Treize combats ont eu lieu et l'on a des raisons de croire qu'un appareil ennemi a été descendu. Il fut aperçu en train d'atterrir verticalement. — R.

Londres, 18 mai.

L'ennemi cet après-midi après un violent bombardement s'est emparé d'un donjon qui nous occupais sur la hauteur de Vimy. Une forte patrouille hostile a tenté hier soir de prendre d'assaut un poste près de Witley mais elle fut repoussée. Il n'y a rien d'important à signaler aujourd'hui. — R.

Ce que dit M. Briand

A la Chambre M. Briand demandant d'ajourner la discussion d'une interpellation sur la censure a rendu hommage au travail du Parlement dont la collaboration avec le gouvernement doit être réalisée dans un esprit de guerre.

M. Briand ajouta: « Nous sommes à une heure décisive où nous avons le droit d'avoir toutes les espérances (vifs applaudissements), mais où j'ai aussi le droit de dire qu'il faut entre le gouvernement et les Chambres une confiance profonde, réelle, presque fraternelle pour assurer le triomphe de notre pays. « Il dépend de la solidarité de nos travailleurs que, demain, la victoire rayonne sur nos drapeaux » (vifs applaudissements).

La Chambre ajourna la discussion de l'interpellation. — H.

Sur les fronts russes

Pétrograd, 19 mai.

Officiel. — Nous avons repoussé des tentatives d'attaques ennemies dans les régions de Poulkarn, d'Otyka et de Novel Alexinetz. — H.

Petrograd, 19 mai.

Au Caucase, rencontres d'avant-gardes dans la direction de Diarbekir. — H.

Le Pape Benoît XV et la Paix

Londres, 18 mai.

Chambre des Communes. — Sir Edward Grey a annoncé que Sir Henry Howard a informé le gouvernement que le Vatican n'avait communiqué avec personne au sujet de la paix, mais qu'il avait fait des représentations à l'Allemagne pour qu'elle abandonne sa politique de guerre sous-marine. — R.

La neutralité de la Suède affirmée par tous

Stockholm, 18 mai.

Un débat a eu lieu au Riksdag sur la brûlante question de la prétendue fortification des îles Åland qui appartiennent aux Russes et qui commandent les abords de Stockholm. Certains membres ont fait ressortir l'énorme importance qu'avait cet archipel à un point de vue militaire de rester tel qu'il était avant la guerre. Le Ministre des Affaires Etrangères a répété avec force que la Suède était résolue à garder la plus stricte neutralité. Il a affirmé que tous reconnaissent l'importance de la question des îles Åland et le Gouvernement ne négocierait rien pour sauvegarder les intérêts de la Suède. Les orateurs de tous partis approuvèrent la déclaration du Ministre. Le fait que le Parlement a exprimé de nouveau son désir de maintenir la neutralité a causé la plus vive satisfaction dans toute la Suède ainsi que sa dénonciation de certaines fractions extrémistes qui cherchent à semer le trouble. Il règne un sentiment des plus optimistes que la question vitale des îles Åland sera prochainement réglée de manière satisfaisante. — R.

Une déclaration de M. Venizelos

Athènes, 18 mai.

M. Venizelos a assumé l'entière responsabilité pour l'article paru dans le Kyrix qui, d'après ce que l'on prétend constitue une diffamation sur l'armée. Il a annoncé qu'il est prêt à être jugé publiquement. — R.

Un avion anglais devant Smyrne

Athènes, 18 mai.

Un aéroplane anglais a bombardé et détruit au large de Smyrne une barque contenant trois officiers autrichiens. Deux de ceux-ci furent tués. — R.

Un avion italien sur Trieste

Rome, 18 mai.

Un aéroplane italien a jeté des bombes et mis le feu à un hangar près de Trieste. Les avions autrichiens qui ont effectué le raid sur Venise suivront un train dans lequel voyageaient deux filles du roi Victor-Emmanuel. Des fusées éclairantes projetèrent leur clarté sur les autrichiens qui furent chassés par les appareils italiens. — R.

La reprise du «Home Rule»

Londres, 18 mai.

Des conférences extraordinaires sont tenues dans l'intention de résoudre la question irlandaise d'un commun accord. On rapporte que M. Winston Churchill y prend une part active. On déclare que les nationalistes sont prêts à exclure à peu près tout l'Ulster pourvu que le Home Rule soit immédiatement donné au reste de l'Irlande. — R.

Londres, 18 mai.

M. Asquith a quitté Cork après avoir eu des conférences prolongées avec des personnes représentatives. Il a été l'objet d'une ovation. — R.

La loi militaire anglaise

Londres, 18 mai.

On estime que les amendements des Lords nécessiteront probablement le retour de la loi militaire à la Chambre des Communes, de là le visa royal ne pourrait être donné avant le 24 mai. — R.

Le coton en Angleterre

Londres, 18 mai.

On annonce que le gouvernement a donné à entendre que la grève du coton dans la Lancashire ne peut être autorisée et il a suggéré qu'un compromis interviendrait sur la base de 5 0/0 d'avance. R.

La guerre des pirates

Londres, 18 mai.

Deux mécaniciens et un steward ont été tués par l'explosion dans la chambre des machines du Batavier V. Un passager américain fut noyé. Le navire coula en quinze minutes. Il y avait à bord trois américains de l'Eretria lequel a été torpillé. — R.

Amsterdam, 18 mai.

Il y avait soixante dix mille livres sterling en or à bord du Batavier V. — R.

La révolte des marins Hollandais

Amsterdam, 18 mai.

Tous les déserteurs des vaisseaux de guerre dans l'Inde Orientale hollandaise sont retournés à bord. Vingt-et-un seront traduits en Cour Martiale pour sabotage et excitation à la rébellion. — R.

Le moratorium en Chine

Pékin, 8 mai.

Des personnes bien informées déclarent que le moratorium est dû à un sérieux amoindrissement de la réserve de la Banque et un rapport fait connaître un grand découvert. On est informé que les recettes des Douanes dont de par le traité des droits, on peut réclamer le paiement en espèce, sont suffisantes pour faire face aux obligations extérieures. R.

Informations Financières et Commerciales

Bilan de la Banque d'Angleterre

Table with 3 columns: Item, 12 Mai, 18 Mai. Rows include Réserve en billets et numéraire, Autres garanties en portefeuille, Autres dépôts, Dépôts publics, Proportion de la réserve aux engagements.

Les Bourses Etrangères

MARCHÉS FRANÇAIS

Table with 2 columns: Item, Paris, 18 May 1916. Rows include Rente Française, Banque d'Athènes, Comptoir National d'Escompte, Crédit Franco-Egyptien.

MARCHÉS ANGLAIS

Table with 2 columns: Item, Liverpool, 18 May 1916. Rows include American futures, Egyp, fully good fair, Egyp, cotton seed to Hull, 3 months' Bank Bill, 6 months' Bank Bill, Bar Silver, New War Loan, British Consols, Rio Tinto, Union Pacific, U.S. Steel, Egyptian Unified, Egyptian Preference, Turkish Unified, Greek Rentes, Greek Monopoly, Khedivial S.S.

Table with 2 columns: Item, Value. Rows include To-day's Bullion movement at the Bank of Egypt, Withdrawals Lst, Exchanges: Paris, Switzerland, New-York.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Table with 2 columns: Item, New-York, 18 May 1916. Rows include Spot Cotton, American Futures (July, September, October), Cotton Spot, Futures (July, October), Cotton, Day's receipts at all U.S. ports.

Société Anonyme

Brasseries d'Egypte

Messieurs les Actionnaires sont informés que l'assemblée générale tenue le 17 mai 1916 a fixé comme suit les dividendes à payer:

- Fr. 4 pour l'exercice 1914. Fr. 15 pour l'exercice 1915. Les dits dividendes sont payables: 1. Pour ce qui concerne le dividende de 1914 contre remise des coupons N. 1 et 5. 2. Pour ce qui concerne le dividende de 1915 contre remise du coupon N. 2 et ce à partir du lundi 22 mai 1916.

A Alexandrie, aux guichets de la Banque Belge pour l'étranger au Caire, aux guichets de la Banque Belge pour l'étranger, Alexandrie, le 18 mai 1916. Le Conseil d'Administration.

PETITES ANNONCES

Sous cette Rubrique, nous insérons des petites annonces ne dépassant pas cinq lignes au prix réduit de P.T. 20 pour cinq insertions.

UNE BELLE villa de 10 pièces avec jardin, richement meublée, sise à Buleley à louer pour la Saison. S'adresser chez M. Nacamuli et Cie, 12, Rue Sésostris.

DEUX sous-officiers anglais désirent fonder dans bonne famille, pensionnière, Ecrite, avec conditions et détails, à T.W. 56. Poste Restante, Alexandrie.

Advertisement for KEATING'S POWDER KILLS. Includes image of a tin and text: 'Le meilleur insecticide', 'BUGS, FLEAS, MOTHS, BEETLES', 'Tins 1/6, 6/11'.

Extérmine puces, punaises, mouches, mites et toute vermine. Demandez les boîtes spéciales pour l'Egypte avec l'étiquette arabe. Prix: la boîte P.T. 5, la demi-boîte P.T. 2 et demie, en vente partout.

Advertisement for COGNAC MARTELL. Includes text: 'Maison fondée en 1765', 'H. DEMIRGIAN BEY', 'Agent Général pour l'Egypte, le Soudan et la Mer Rouge', 'A ALEXANDRIE: 9, rue de l'Eglise Copte AU CAIRE: Rue Sultan Chaaban, No. 1, à Fagallah -- E. P. 960'.

Large advertisement for STEIN'S Limited. Text: 'ACTUELLEMENT EXPOSITION DE Blouses, Robes, Chapeaux, Formes Fleurs et Fantaisies pour Chapeaux IMMENSE CHOIX -- -- PRIX TRES MODERES'.

Advertisement for AMERICAN COSMOGRAPH. Text: 'Téléphone N. 26-00 -- Rue du Général Faris', 'PROGRAMME du Samedi 20 au Vendredi 26 Mai 1916', 'SERIE DES GRANDS FILMS GAUMONT -- 1.000 Mètres', 'L'EMERAUDE', 'Grand drame de la vie moderne, poétique, romantique', 'Mise en scène soignée -- Jeu impeccable', 'PETIT CŒUR D'OR', 'CHARLOT A UN RIVAL', 'La Guerre 1914-15-16', 'LA REVANCHE'.

Advertisement for COMPAGNIE D'ASSURANCES 'ROSSIA'. Text: 'Autorisée par décret de S. M. l'Empereur en date du 20 Mars 1881', 'Siège Social à Péetrograd en l'Hôtel de la Compagnie.', 'Capital social entièrement versé... Roubles 5,000,000', 'Fonds de garantie... Francs 273,500,000', 'Indemnités et capitaux payés aux assurés de la Compagnie... 1,000,000,000', 'Primes et intérêts reçus pendant l'exercice 1914... 155,000,000', 'La Compagnie souscrit à des conditions très avantageuses des: Assurances contre l'Incendie, Assurances contre les risques des Transports Maritimes et Fluviaux, Assurances sur la Vie, Assurances contre les Accidents de toute nature, Assurances viagères contre les Accidents de voyages par chemins de fer et bateaux à vapeur, Assurances contre le Bris des Glaces.', 'Pour tous renseignements s'adresser au Caire: Succursale de la Compagnie, c/ Place de l'Opéra-Agence générale à Alexandrie: Egyptian Bonded Warehouses Company Ltd Agences à Port-Said, Tantah, Mansourah, Zagazig, Zifta, Bouha etc.'

Advertisement for STOCK PNEUS MICHELIN. Text: 'RODITI & Co.', '12, Rue Rosette', 'Bandes pleines pour voitures', 'Atelier de montage', 'Accessoires pour automobiles', 'Pneus Velo et Moto', 'Tuyaux d'arrosage', 'Patins et talonnettes pour chevaux', 'Clous à cheval - etc., etc.', 'Téléphone 29-52 P. O. B. 1160'.

Advertisement for CASSA DI SCONTO E DI RISPARMIO. Text: '(Société Anonyme)', 'Capital: Francs 9,031,100', 'Siège Social: ALEXANDRIE', 'La Cassa di Sconto e di Risparmio met au service de ses clients, des COFFRETS D'ÉPARGNE A DOMICILE, qui ont le double avantage de rendre possible l'épargne des économies les plus modestes et d'éviter, en même temps, la nécessité de se rendre à la Cassa di Sconto e di Risparmio chaque fois que l'on aura un petit dépôt à effectuer. La Cassa di Sconto e di Risparmio distribue à cet effet, des coffrets en acier très résistants, qui ne peuvent être ouverts qu'au moyen d'une clef qui est conservée chez elle. Ces Coffrets sont remis « gratuitement », sur demande à tout porteur d'un carnet d'épargne de la Cassa di Sconto e di Risparmio. Toutefois, une somme de P.T. 30 devra toujours rester au crédit du déposant, en garantie du coût du coffret. Le déposant pourra, cependant, disposer de la somme susdite dès qu'il aura restitué à la Cassa di Sconto e di Risparmio le coffret qui était en sa possession. Les versements portant intérêts 3 jours après la date de leur inscription sur le carnet, les circulaires devront, de temps en temps, porter à la Cassa di Sconto e di Risparmio leurs coffrets, qui seront ouverts en leur présence pour le retrait et l'inscription à leur crédit de la somme y contenue. Il est donc nécessaire de PRÉSENTER TOUJOURS LE COFFRET ACCOMPAGNÉ DU CARNET. Les sommes déposées au Cassa di Sconto e di Risparmio sont productives d'intérêts au taux de 3 1/2 % l'an'.



Le Pneu Sculpté BERGOUGNAN "Le Gaulois"

"ANTIDÉRAPANT TOUT CAOUTCHOUC"
est la grande nouveauté de l'année

Le Pneu Sculpté BERGOUGNAN "Le Gaulois" "Antidérapant tout caoutchouc" remplace à la fois le lisse et le ferré. Il va partout et passe partout.

Le Pneu Sculpté Bergougnan "Le Gaulois" "Antidérapant tout caoutchouc"

est en vente chez : M. HENRI ABRAM

ALEXANDRIE, rue de la Gare de Ramleh, 30 - Téléph. 2507 - B.P. 54 - LE CAIRE, rue Kasr-el-Nil, 40 - Téléph. 1386 - B.P. 1228

Usines et siège social à CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)

Maison de vente à PARIS, 9, rue Villaret-de-Joyeuse (Avenue de la Grande-Armée)

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 juin 1898
Capital Lst. 3.000.000
Réserve " 1.300.000
Gouverneur : M. F. T. ROWLATT
Siège Social au Caire
Succursale à Alexandrie

Agences à Assiout, Assouan, Benha, Beni-Souef, Chibin El-Kom, Damahour, El-Obeid, Fayoum, Keneh, Khartoum, Louxor, Mansourah, Midan (Alexandrie), Minieh, Measaky (Caire), Port-Saïd, Port-Soudan, Sohag, Souakin, Tantah, Tokar, Wad-Medani, Zagazig; et à Londres, et 7 King William Street, E.C.

La National Bank of Egypt reçoit des dépôts à termes fixes, fait des avances sur comptes-courants, sur titres, valeurs et marchandises. Elle s'occupe de l'achat et de la vente à l'étranger, de l'escompte ainsi que de toutes opérations de banque.

The Telephone Cy of Egypt Ltd

«L'existence d'un Téléphone dans le domicile est précieuse. En cas de besoin immédiat du médecin, ou d'incendie, toute autre communication fait défaut. Le Téléphone seul vous procure l'aide à toute heure.

«Communications interurbaines entre les principales villes de l'Egypte, soit : Le Caire, Alexandrie, Tantah, Zagazig, Mansourah, Port-Saïd, Suez, Ismailia, Damahour, Kafr-El-Zayat, Beni-Souef, Fayoum.

«Taxes des communications conformément au tarif publié sur la liste des abonnés.

Cabines publiques : immeuble du Téléphone à Alexandrie; Bureau Central de Ramleh; Bourse Khédiviale; Buffet de Chemin de fer à Bab-El-Ghedid; Majestic Hôtel; Windsor Hôtel et Casino San-Stefano.

«La Compagnie entreprend l'installation de sonneries électriques, cloches d'alarmes (ou timbres avertisseurs), lignes privées ainsi que de réseaux téléphoniques privés dans l'intérieur.

«La Compagnie se met à la disposition du public pour tous renseignements complémentaires.»

Banque Impériale Ottomane

Société Anonyme
Fondée en 1863
Au Capital de Livres Stg. 10.000.000
Londres, Manchester, Paris, Marseille, Alexandrie, le Caire, Port-Saïd, Mansourah, Minieh et Chypre.

ALEXANDRIE, 5 Place Mohamed-Aly Le Caire, Rond Point Suarès.
La Banque Impériale Ottomane fait toutes les opérations de banque et notamment :
Avances sur coton, graines de coton, céréales, tabacs et autres marchandises. Avances sur Valeurs publiques et sur Effets; — Escompte d'Effets; — Emission de lettres de crédit, traites, chèques et ordre, télégraphiques sur les principales villes de l'Etranger — Ouverture des comptes-courants — Encaissement de commerce — Exécution d'ordres de Bourse.

La Banque Impériale Ottomane reçoit des dépôts de fonds à des taux d'intérêt variant suivant la durée du dépôt.

La Banque Impériale Ottomane a également, dans le but d'encourager l'épargne, organisé dans ses Agences d'Egypte, un service spécial de Caisse de Dépôts Limités.

LA REVUE hebdomadaire

et son supplément illustré "L'INSTANTANÉ"
Fondée en 1891
par PLON-NOURRIT et Cie, Editeurs
DIRECTEUR
FERNAND LAUDET
Rédacteur en chef
RENE MOULIN

LA REVUE HEBDOMADAIRE traite de toutes les actualités littéraires, historiques, artistiques, sociales et scientifiques. — Romans et Nouvelles.

Prix des abonnements à «La Revue Hebdomadaire»
Trois mois Six mois Un an
Union Postale... 125 150 300
On s'abonne à Alexandrie à la librairie

BANQUE D'ATHÈNES

SOCIÉTÉ ANONYME
Siège Social ATHÈNES Capital entièrement versé : Dr. 60,000,000 Adresse Télégr. ATHENOCLES

Agences :
EN GRECE: Le Pirée, Salonique, Patras, Janina, Volo, Larissa, Cavalla, Calamata, Tripolitza, Chio, Samos, Syra, La Canée, Candie, Réthymo. — Bureau: A. Moudros (Ile de Lemnos).
EN TURQUIE: Constantinople (à Galata avec Sous-Agence à Stamboul) Smyrne.
EN EGYPTE: Alexandrie, Le Caire, Zagazig.
A LONDRES: N. 22 Fenchurch Street.
EN CHYPRE: Limassol.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

D. STEPHANOÛ, Vice-Président; J. BONNIER, administrateur-délégué; J. ATHENOGÈNES; P. CARAPANOS; E. EUGENIDI; S. FOUNTIS; M. LASCARIS; Baron R. de NEUFLIZE; E. RODOCANACHI; Ch. WEHRUNG; L. ZARIFI.

Directeur Général: J. C. ELIASCO

La Banque d'Athènes fait toutes les opérations de Banque telles que: Escomptes — Recouvrements — Avances sur Titres et Marchandises — Emission de Lettres de Crédit, Chèques et ordres de paiements télégraphiques sur toutes les villes de l'Europe et des pays d'outre-mer — Garde Titres — Location de coffres-forts de toutes dimensions — Ordres de Bourse — Paiement de coupons — Ouverture de comptes-courants — Achat et vente de devises et monnaies étrangères.

La Banque d'Athènes reçoit des fonds en comptes de dépôts à vue et à échéances fixes en or et en billets de Banque, à des conditions très avantageuses; elle a de plus un service spécial de Caisse d'épargne.

La Banque d'Athènes fournit des renseignements commerciaux. — Elle a un Service spécial pour les Etrangers avec salons de réception, de lecture et de correspondance, service de poste, de télégraphie et de téléphone.

Histoire Générale et Anecdote

de la Guerre de 1914-1915
par JEAN-BERNARD
La seule Histoire populaire, sous une forme anecdotique, contenant tout ce qui a été fait de glorieux depuis le 1^{er} Août 1914.
L'Histoire ne vit que par l'action, le mouvement, les faits et les anecdotes scrupuleusement vérifiées.
L'Histoire Générale Anecdotique de la Guerre de 1914-1915
Paraît en fascicules de 64 pages format in 4°, avec de nombreuses illustrations.
Prix: cinquante centimes le fascicule.
BERGER-LEVRAL, éditeur, 5, rue des Beaux-Arts, PARIS.

LA FONCIÈRE

Incendie
COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET LE CHOMAGE
CAPITAL 10.000.000 de Francs — RÉSERVE 60.000.000 de Francs
Fonctionnant sous le contrôle du Gouvernement Français

La plus ancienne Compagnie fonctionnant en Egypte.
Celle qui a payé en Egypte le plus grand nombre de sinistres.
Assurance contre l'Incendie, le Chômage, recours des voisins, perte des loyers, etc. Tous risques en général.
Paye immédiatement les sinistres, même télégraphiquement.
La Compagnie La Foncière est une des compagnies qui possède le plus grand nombre de polices en cours.
Agent Général pour l'Egypte Auguste ALBI - V^o AMIO.

LA FRANCE

Compagnie d'assurances fondée en 1837
Fonctionnant sous le Contrôle du Gouvernement Français

INCENDIE VIE ENTIERE
CHOMAGE MIXTE
EXPLOSIONS VIAGERE, etc.

La Compagnie d'Assurances LA FRANCE paie immédiatement tous les sinistres, quel qu'en soit l'importance

Agents Généraux: CREDIT FRANCO-EGYPTIEN
Téléphone 10-54 -- 10, rue Rosette - ALEXANDRIE.

L'UNION

Compagnie Anonyme d'Assurances
CONTRE L'INCENDIE

FONDÉE EN 1828
Établie à PARIS, en son hôtel, 9, Place Vendôme
Garanties au 3 Décembre 1915:
Capital Social 10.000.000 francs Réserves 25.627.297 francs
Capital versé 2.800.000 francs Primes à recevoir.. 132.628.158 francs

SINISTRES PAYÉS depuis l'Origine de la Compagnie: 452 Millions de Francs.

PRIMES ENCAISSÉES en 1915: 37 Millions 654.929 Francs.

N.B. — L'UNION afin de n'apporter aucun retard dans les règlements des Sinistres, garde à l'Agence du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE d'Alexandrie pendant toute la durée de la guerre des responsabilités très importantes.

21, RUE NEBI DANIEL J. C. SEVASTOPULO
Téléphone 290 Directeur pour l'Egypte

Bien spécifier le Nom de la Source

VICHY CELESTINS
Maladie de la Vessie et des Reins, Goutte, Diabète, Arthritisme

VICHY GRANDE-GRILLE
Maladie du Foie et de l'Appareil biliaire

VICHY HOPITAL
Maladie de l'Estomac et de l'Intestin

Exiger la Marque VICHY ETAT sur le Goulot de chaque Bouteille.

Représentant pour l'Egypte: F. CHAINE, Alexandrie.

Compagnie des Messageries Maritimes

DEPART D'ALEXANDRIE pour MALTE-MARSEILLE
Service par quinzaine fait par les paquebots LOTUS et KARNAL

Départs directs de Port-Saïd pour Marseille par les paquebots de l'Orient et de l'Océan Indien.

En raison des événements se renseigner aux Agences de la Compagnie sur la date probable des Départs.

FAUTEUILS DE PONT EN LOCATION
Télégraphie sans fil à bord de tous les navires.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Agences de la Compagnie des Messageries Maritimes, à MM. Cook et Sons, et à MM. F. Th. Fofanoff & Co. Ltd.

Agences de la Compagnie en Egypte:
Agence Générale à Alexandrie: 3, Place Mohamed Aly. — Caire: 12, Sharia El Magrabi. w Port-Saïd: Quai François-Joseph. — Suez.

KHEDIVIAL MAIL LINE

SERVICES RAPIDES PAR DES BATEAUX DE PREMIER ORDRE

LIGNE EGYPTE-CHYPRE subventionnée par le Gouvernement Britannique. Départ d'Alexandrie chaque samedi à 4 h. p.m. et de Port-Saïd chaque dimanche à 11 h. a.m. pour Famagusta, Larnaca et Limassol, avec escale à Paphos tous les 15 jours à partir du 5 février 1916.

LIGNE EGYPTE-SUDAN. — Départ de Suez trois fois par mois le 1, 11 et 21 de chaque mois à 5 h. p.m. pour Port-Soudan et Suakin avec un bref arrêt à Tor.

Des billets circulaires à prix réduits sont émis pour Khartoum voie de Suez et Port-Soudan avec retour par la voie de Suez.

LIGNE EGYPTE-GRECE.
LIGNE EGYPTE, GRECE, TURQUIE.
LIGNE EGYPTE, SYRIE, TURQUIE.
LIGNE EGYPTE, PALESTINE, SYRIE.
LIGNE de la MER ROUGE entre Suez et El-Wedj, Yambo, Jeddah et Hodeidah.
LIGNE EGYPT-MASSAWAH-ADEN.

Les itinéraires ci-dessus sont susceptibles de changements sans avis préalable pendant la durée de la présente guerre.

Pour passagers et marchandises s'adresser aux Agences de la Compagnie à Alexandrie, Suez et Port-Saïd et pour passagers seulement à Mr. D. E. Munari, le Caire, aux bureaux de Messieurs Thos, Cook and Son et autres Agences de voyages.

Société Française de Produits Pharmaceutiques ADRIAN & Cie.

(C. GALLOIS & Cie Successeurs)
Indépendamment du CHLOROFORME Adrian, si connu, la Société est prête à fournir tous les produits pharmaceutiques et de nombreuses spécialités. Elle a un dépôt permanent chez son Agent Général
H. Demirgian Bey
Téléphone 2-87 - 9, Rue de l'Eglise Copte ALEXANDRIE

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863
Capital: DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS DE FRANCS
LYON (Siège Social) — PARIS (Siège Central)
Agences dans les principales villes de France

AGENCES ÉTRANGÈRES
Alexandrie, Barcelone, Bruxelles, Caire, Constantinople, Odessa, Port-Saïd, Genève, Jérusalem, Madrid, Londres, Moscou, Pétersbourg, Smyrne.

AGENCES D'EGYPTE
Alexandrie — Le Caire — Port-Saïd

Le CREDIT LYONNAIS fait toutes opérations de banque, telles que: Avances sur titres. — Ouvertures de comptes-courants contre dépôt de valeurs. — Emission de traites et chèques. — Emission de lettres de crédit. — Paiements par télégraphe dans toutes les villes de l'Etranger. — Garde de titres, bijoux et objets précieux. — Recouvrements d'effets sur l'Egypte et l'Etranger.

Le CREDIT LYONNAIS reçoit des fonds en compte de dépôt et délivre des bons à échéance fixe aux taux suivants:
Un an et au delà 2 1/2 0/0

Le CREDIT LYONNAIS se charge de l'achat et de la vente de toutes valeurs à lots et notamment: Lots du Crédit Autrichien — Obligations de Suez — Obligations Banque Nationale de Grèce. — Obligations du Crédit Foncier Egyptien, etc.

Il se charge aussi de l'encaissement des lots et des obligations sorties au tirage. Il avance de 60 à 80 0/0 de la valeur de ces titres.

Avances sur marchandises, Consignations

Le CREDIT LYONNAIS fait des avances sur marchandises, telles que: Cotons, Graines de coton, Céréales, Sucres, etc.

Il reçoit également des marchandises soit en dépôt libre avec droit de magasinage soit en consignation pour la vente en Egypte ou à l'Etranger.